

5681/36

Vincent
Brugel

Dem offerte gravure de
la episaille de n° tabl.
de Rubens
"Portrait du duc
Olivares".
Fevrier 1926

Bruxelles le 5 mars 1926.

Monsieur,

Comme suite à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la gravure d'après notre grisaille de Rubens Portrait du Comte Duc Olivarez, intéresse le Cabinet des Estampes, ainsi qu'il vous a été dit lors de votre visite au Musée. Nous possédons d'ailleurs un exemplaire de cette gravure.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur au Chef

Monsieur A. Vincent
25 rue Pré aux Moulins
BRUGES.

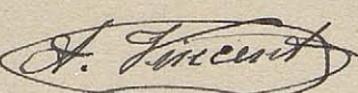
Bruges 26 Fevrier 1925

Monsieur Le Conservateur.

J'ai l'honneur de vous faire voir
sur la présente, que je possède une
gravure représentant le Grisaille,
avec un portrait au millier d'un
Catholique, et deux figures etc.
qui proviennent de la Collection de
M. S. Cardon qui se trouve
aujourd'hui au musée.

La gravure est en très bon état
et l'inscription sur trouve au
millier de mo lettres.

Monsieur Le Conservateur
La bonté de me faire savoir si
cette gravure peut vous être utile,
ou bien le Musée des Estampes.

Recevez Monsieur Le Conservateur
mes meilleures salutations
25 Rue Sainte-Croix
Moulins. Bruges. 
A. Vincent

Restaurateur des tableaux

excell. m^r Domus gaspar gassion Comes olivariensis. Deux sanctu cariensis de alpizim
etc. Virtute et fama inclitus.

Hespera. quis caelis lucet felicitas ignis

Philippi IV (sur l' armoir) Misericordia

Brotis olive ferre debet cui facta coronas.

Palladio clavis non ferat ante Coronas:

Sic gerit os, magno fice recto fiduciam bonarum.

Sacculo cui nullum primum delere parum.

Eluct et cultu Robustus, fortiusq; ferens que fortis late terraque ostigne amissi;

Porodus adest: nixca gravitate regnus pacificos tota fragor in orbe coronas.

Clavis nec trinus Pudentio firmata ab his.

Publico quā Regis vindice nata talus.

Ostus ei longas secunda brevifera in armis.

Augustusque beat natus Oliva lures.

Paulus Hubermann omisit et Dedicavit L. M.

Paul Pontius Suley.

Con Privilegiis Ex Actisq; de los que

10.63 H. 0.46 L. Grandem

de la gravure